Miroir de route pour usage domaine public

Rolléco	
Adresse	2 Rue Louis ARMAND
Ville	59200 TOURCOING
E-mail	contact@rolleco.fr
Téléphone	03 20 22 00 11

- Miroir de route, rond et convexe
- Usage extérieur
- Distance de visibilité/Dimension int-ext :
    - 12 mètres / Ø 600 mm - 900x900 mm

- Poids 15 kg
- Fabriqué en **polypropylène incassable** avec une structure en polypropylène.
- Miroir de route **livré avec fixation et notice de montage**.
- Résistance aux UV

POSITIONNEMENT DES MIROIRS DE ROUTE - USAGE DOMAINE PUBLIC

Extrait de l'arrêté du 21/09/1981 réglementant la pose d'un miroir routier en milieu urbain :

- En agglomération, le miroir peut être utilisé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :
- Mise en place d'un régime de priorité, avec obligation d'arrêt STOP pour l'utilisateur
- Distance entre la bande d'arrêt et le miroir inférieure à 15 m
- Limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 50 km/h
- Implantation à plus de 2,30 m de hauteur
- Trafic essentiellement local sur la route où est implanté le STOP précité

Miroir de route pour usage domaine public

Référence